

***Informations générales sur le dossier de Candidature au Mastère Spécialisé®  
"Innovations et Politiques pour une Alimentation Durable" (IPAD) 2018***

**LA PLATEFORME DE CANDIDATURE EST OUVERTE**

---

<http://www.supagro.fr/candidature/>

---

**VOUS DEVREZ FOURNIR LES PIÈCES SUIVANTES :**

1. votre curriculum vitae au format EUROPASS **avec votre photo d'identité** (voir modèle téléchargeable : <http://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/curriculum-vitae/templates-instructions>)
2. une lettre de motivation décrivant vos attentes vis-à-vis de cette formation ainsi que votre projet professionnel à la suite de cette formation (1 page),
3. un projet d'étude (3 pages) [Télécharger la notice des consignes](#)
4. la photocopie du baccalauréat ainsi que du diplôme le plus élevé obtenu dans l'enseignement supérieur,
5. le relevé des notes du diplôme le plus élevé obtenu dans l'enseignement supérieur,
6. le programme détaillé des enseignements suivis pour le diplôme le plus élevé obtenu dans l'enseignement supérieur,
7. une attestation de votre niveau d'anglais (TOEIC, TOEFL, ...) ou tout document permettant d'évaluer votre niveau (stages, expérience professionnelle en pays anglophone, ...),
8. pour les candidats étrangers non francophones : une attestation de niveau de langue française (TFI, TCF ...),
9. une copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou extrait acte de naissance),
10. tout document pouvant justifier de votre statut de fonctionnaire (le cas échéant),
11. votre identifiant Campus France **OBLIGATOIRE** pour les étudiants des pays à procédure CEF - Campus France (pour consulter la liste de ces pays : <http://www.campusfrance.org/fr/page/a-partir-dun-pays-a-procedure-cef>) et pour créer votre dossier (<http://www.campusfrance.org/fr/page/procedure-cef-creez-votre-dossier>),
12. Une photo au format jpg de 2,2 cm x 2,8 cm.

Tous ces documents doivent être en français.

Les originaux de ces documents pourront être demandés en cas d'admission ainsi que certaines pièces justificatives complémentaires.

**A SAVOIR** : nous n'accompagnons les démarches administratives de recherche de financement auprès d'organismes tiers que les personnes qui sont passées en commission d'admission et dont le dossier a effectivement été admis pour la rentrée 2018-2019.

**RECOMMANDATIONS :**

**1 - Si vous souhaitez faire des démarches afin d'obtenir une bourse auprès d'un organisme tiers pour financer votre année d'étude, il est nécessaire de présenter votre candidature lors de la première commission d'admission. Après cette date, le dépôt de la majorité des dossiers auprès des organismes internationaux de bourse n'est plus possible.**

**2- Si vous souhaitez intégrer ce cursus en mobilisant des dispositifs de financement spécifiques à la formation continue, nous vous recommandons de vérifier la date limite de demande au sein de l'organisme que vous pensez contacter et/ou le rétro-planning à prévoir par rapport au début de la formation, afin de vous assurer de candidater à la commission d'admission correspondant au respect de ces délais.**

**3 - Cette formation, en tant que formation bac+6, n'est pas éligible aux Bourses sur critères sociaux et donc aux Bourses au Mérite.**

Pour nous joindre :

[isam-ipad@supagro.fr](mailto:isam-ipad@supagro.fr)